

Bulletin du FMI

BILAN DE SANTÉ ÉCONOMIQUE

Le FMI appelle à une action rapide pour rétablir la confiance et la croissance dans la zone euro

Bulletin en ligne du FMI
7 juin 2010



Grues à Hambourg : l'ajustement budgétaire doit être adapté aux spécificités nationales dans la zone euro (photo: Newscom)

- Le rythme du rééquilibrage budgétaire doit être adapté aux besoins de chaque pays
- Il est indispensable de stimuler la croissance dans la zone euro
- Il faut accélérer la restructuration du système financier européen

Dans son examen annuel des politiques économiques de la zone euro, rendu public le 7 juin, le FMI affirme que la crise actuelle résulte des politiques budgétaires insoutenables menées par certains pays, du retard pris dans l'assainissement du système financier, de la lenteur à mettre en place la discipline et la souplesse nécessaires au fonctionnement harmonieux de l'union monétaire ainsi que des déficiences de la gouvernance dans la zone euro. Les responsables européens doivent agir de façon décisive, estime le FMI, pour parachever leur projet d'union monétaire.

Tout en reconnaissant que la réaction immédiate à la crise a été audacieuse et a démontré l'aptitude des pays de la zone à agir de concert quand ils sont sous pression, le FMI déclare qu'il est impératif de rendre rapidement opérationnelle la Facilité européenne de stabilité financière. Il ajoute que la gestion de crise ne peut se substituer à des mesures correctrices et que des réformes fondamentales s'imposent pour renforcer les fondations de l'Union monétaire européenne.

Au terme de l'analyse annuelle de l'économie de la zone euro par le FMI, son Directeur général, Dominique Strauss-Kahn, a insisté sur l'importance de bien adapter les ripostes budgétaires à la situation particulière de chaque pays. «A l'évidence, la viabilité budgétaire est un objectif important de tous les pays du monde, et pas seulement de l'Europe, mais aussi de l'Europe. Cela dit, les politiques doivent être différenciées selon la marge de manœuvre dont peuvent disposer les différents pays et respecter un équilibre entre deux considérations: l'obligation de retrouver une trajectoire budgétaire soutenable et la nécessité de maintenir la croissance à un niveau aussi élevé que possible. Les mesures à prendre diffèrent donc selon le pays», a-t-il déclaré à la presse à l'issue de la réunion des ministres des finances de l'Eurogroupe qui s'est tenue le 7 juin à Luxembourg.

Ramener la confiance

Dans son analyse, le FMI fait observer qu'une stratégie uniforme d'ajustement budgétaire est à proscrire, la réaction devant correspondre aux caractéristiques propres de chacun des 16 pays membres de la zone euro. En même temps, il déclare que les pays confrontés aux pressions du marché n'ont pas d'autre choix que de prendre des mesures drastiques. «Si le

rééquilibrage budgétaire est retardé ou effectué sans conviction dans les pays qui subissent des écarts de taux élevés, cela risquerait de provoquer une nouvelle perte de confiance des marchés financiers à l'égard de la viabilité des finances publiques de certains Etats membres, une poussée des primes de risque et une forte dépréciation de l'euro».

Globalement, l'orientation budgétaire de l'ensemble de la zone devrait être à peu près neutre en 2010, comme il convient. En effet, les pays dont la dynamique d'endettement est gérable continuent d'apporter un soutien suffisant à la reprise. Mais tous les membres de la zone doivent consentir des efforts supplémentaires pour inverser à moyen terme la dynamique, actuellement défavorable, de la dette publique. Cela implique inévitablement de procéder à de vastes réformes des systèmes de retraite et de santé de même que d'autres programmes sociaux. De nombreux pays émergents d'Europe durement touchés par la crise sont déjà bien engagés dans cette voie, au même titre, bien sûr, que la Grèce.

La déclaration du FMI souligne aussi qu'il est important de protéger les catégories sociales vulnérables pendant la phase de réforme et d'ajustement.

Restaurer la croissance

Après des années marquées par la lenteur des réformes, il est temps de remédier énergiquement au problème de l'atonie de la croissance, auquel la zone euro se heurte de longue date. «Une croissance plus forte n'est pas seulement importante en soi, c'est une contribution essentielle à la viabilité budgétaire et à une plus grande cohésion de la zone euro», estime le FMI.

Si la stratégie formulée à Lisbonne par l'Union européenne a clairement distingué les réformes à opérer, les outils qui permettraient de les appliquer de façon coordonnée font défaut jusqu'à présent. Les principales réformes consistent à rendre le marché du travail plus efficace, à supprimer les aspects de diverses politiques publiques qui dissuadent de travailler, à donner plus de souplesse à la négociation des salaires et à libéraliser davantage le secteur des services.

De manière plus générale, la réforme du secteur financier reste une priorité majeure et doit être coordonnée, tant au sein de l'Europe qu'à l'échelle internationale. La coordination s'impose pour empêcher les établissements financiers d'opérer des arbitrages entre les réglementations concernant les nouvelles normes de fonds propres et de liquidité, les charges supplémentaires imposées aux établissements d'importance systémique ainsi que les mesures visant à remédier à une progression rapide du crédit et aux problèmes d'asymétrie en matière de liquidités. «Au sein de la zone euro, il faut un solide calibrage dans tous les domaines pour augmenter la résistance du système bancaire à d'éventuels chocs futurs», note le FMI.

Réformer la gouvernance économique et financière

L'examen annuel du FMI porte aussi sur les réformes plus vastes qui s'imposent en ce qui concerne la gouvernance économique et financière de la zone euro. «Le dispositif budgétaire de la zone doit être sensiblement renforcé pour assurer la responsabilité collective nécessaire au bon fonctionnement d'une union monétaire», estime le FMI, qui met l'accent sur deux points en particulier :

- Se concentrer sur le respect de la discipline budgétaire, au moyen d'une réforme législative fondamentale, et sur la correction des déséquilibres macroéconomiques.
- Étendre à la gestion et à la résolution des crises les progrès réalisés en matière d'harmonisation de la réglementation et du contrôle du système financier de l'UE.

Le Conseil d'administration du FMI se réunira à une date qui sera annoncée ultérieurement pour examiner formellement le rapport établi au titre de l'article IV sur la zone euro.